

Communiqué
Pour diffusion immédiate

Disparition du Château Dubuc, une perte évitable !

Québec, 29 septembre 2022 — Depuis plus d'un an, l'avenir incertain du Château Dubuc a fait les manchettes. Ce bâtiment patrimonial, cité par la municipalité de Chandler, n'est plus, emporté par les vagues.

Une perte indéniable

Malgré une mobilisation citoyenne et de nombreuses interventions de spécialistes du patrimoine, rien n'a été fait pour renforcer les berges à proximité ou pour déplacer le bâtiment. Malgré des demandes répétées auprès de la Ministre de la Culture et des Communications, le dossier est resté sans suite.

Se donner les moyens d'agir

Avec le rapport accablant de la Vérificatrice générale du Québec sur la gestion du patrimoine immobilier, avec les modifications apportées à la Loi sur le patrimoine culturel et avec la Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire, le gouvernement a tous les outils en main afin d'assurer une bonne gestion du patrimoine bâti et se doit d'être exemplaire.

Nous devons agir rapidement pour éviter qu'une telle perte se reproduise.

Citation de Renée Genest, directrice générale d'Action patrimoine

« Action patrimoine déplore le manque de consensus dans ce dossier et l'inaction qui a mené à sa perte. Notre organisme tient à rappeler que les changements climatiques représentent une menace importante pour le patrimoine bâti au Québec. Des situations comme celles du Château Dubuc vont inévitablement se reproduire dans les années à venir. »

À propos

Action patrimoine est un organisme national, à but non lucratif, qui œuvre depuis 1975 à protéger, à mettre en valeur et à faire connaître le patrimoine bâti et les paysages culturels du Québec. L'organisme offre notamment des formations pour sensibiliser les acteurs municipaux à la protection du patrimoine bâti.

- 30 -

Nadia Morin
Responsable des communications
418 647-4347, poste 200
communications@actionpatrimoine.ca
actionpatrimoine.ca